Pinch'actuel

Journal de l'AIP — No 50

Association des intérêts de Pinchat — juin 2015

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Eudes Gautrot, Marianne Cherbuliez et Gilbert Poujoulat.

Rédacteur en chef : Stefano Moioli.

Le billet du Président

Pinchat en marche

En l'an 2000 nous nous sommes installés à Pinchat avec ma famille, séduits par la campagne à proximité de la ville. Les champs, les bois, les maisons avec de grands jardins… Quinze ans plus tard cet environnement est menacé. Aux Grands Esserts, les champs où paissent les moutons seront bientôt remplacés par un vaste projet immobilier, dans la partie carougeoise de Pinchat les immeubles ont remplacé les villas.

Si nous n'y prenons pas garde, Pinchat ne sera bientôt qu'une extension de la ville avec quelques bois à proximité.

En effet, la loi sur l'utilisation des sols votée en 2014 permet une densification plus forte de la zone villas sur les parcelles de plus de 5000 mètres carrés. Nos autorités cantonales, à la recherche de terrains à bâtir, veulent utiliser le nouveau plan directeur cantonal 2030 pour déclasser des zones villas.

Elle refusent d'admettre que c'est la diversité de mode d'habitat qui rend Genève attrayante pour les organisations internationales et les entreprises multinationales. Ne voient-elles pas que la qualité de vie à laquelle sont si attachés les Genevois dépend des poumons de verdure et de tranquillité que sont les zones villas ?

Si l'on a beaucoup construit à Pinchat pendant ces quinze dernières années, en revanche l'offre de mobilité a peu évolué: fréquence des bus insuffisante, pistes cyclables inachevées, saturation des axes routiers.

A l'aube de mon nouveau mandat de Président de l'AIP, les défis pour intégrer Pinchat à la réalité d'aujourd'hui sont nombreux.

Entouré d'un comité ultra compétent et en suivant les traces de mes prédécesseurs Gilbert Poujoulat et Maya Meylan, je suis sûr que nous relèverons les défis et trouverons des solutions intelligentes pour préserver notre qualité de vie.

Si ces sujets vous intéressent ou tout simplement si vous avez envie de passer un moment convivial venez nous retrouver à la grillade de l'AIP le 12 juin dès 18h30 dans le préau de l'école de Pinchat.

Jean-Eudes Gautrot
Président de l'AIP

103ème Assemblée générale de l'AIP du 18 mars 2015

Notre AG s'est tenue le mercredi 18 mars dans les locaux de Clair Bois à Pinchat. sous la présidence de Maya Meylan avec pour invités le Maire de Veyrier, Monsieur Thomas Barth, la Conseillère administrative de Veyrier, Madame Marlyse Rostan et le Conseiller administratif de Carouge, Monsieur Nicolas Walder.

Extrait du rapport de la Présidente

L'année 2014 avait commencé tranquillement avec la réalisation de l'édition estivale du *Pinch'actuel*, suivie par notre traditionnelle grillade au mois de juin. Grâce à sa promotion bien organisée et la préparation minutieuse du comité, notre événement phare a attiré un nouveau nombre record de personnes et ceci en pleine période du mondial !

C'était la fin de la tranquillité. L'AIP a été dès le mois de juillet très occupée par le projet des Grands Esserts. Bien que notre Association soit principalement concernée par les questions de mobilité et de circulation vers le Rondeau nous avons travaillé en parfaite cohésion avec l'Association des 2 Chemins et l'Association des Intérêts de Vessy sur l'ensemble des aspects de la convention signée en 2012 entre la commune et l'Etat. Plusieurs rencontres avec Monsieur le Maire Thomas Barth, d'une part, et à deux reprises avec les Conseillers d'Etat en charge du dossier, d'autre part, se sont tenues depuis l'été jusqu'à la séance publique du mois de novembre.

En fin d'été dernier, la commune de Veyrier a effectué des réparations sur la chaussée très abimée du chemin de Pinchat. A la demande de l'AIP elle a bouché quelques trous importants près de l'arrêt du bus Jules-Vuy. Ceci était indispensable pour assurer la sécurité de tous les usagers en particulier celles des jeunes élèves qui se rendent à vélo au Cycle.

Le projet de construction de ProNatura, qui se trouve au bout du chemin Aloïs Pictet, a suscité une attention toute particulière de la part de notre comité. La demande de dérogation quant à sa densité avec des immeubles de R+2 pourrait créer un précédent pour notre région, à vocation résidentielle. Un autre élément important est l'accroissement évident de la circulation lié à ces 24 nouveaux logements passant par le chemin privé d'Aloïs Pictet. L'AIP a adressé un courrier au Conseil municipal début mars, en réclamant que ce projet soit repensé et adapté à son environnement.

Du côté Carouge, divisé en 5 secteurs, c'est Carouge Sud bien sûr qui nous intéresse. Ce secteur abrite actuellement plusieurs grands projets nous concernant. Ils se trouvent soit en cours d'élaboration ou déjà en phase de réalisation. L'AIP est intervenue dans le cadre de la révision du PLQ Battelle-Tambourine et s'est mobilisée aux côtés de la Commune de Carouge et d'autres associations de quartiers concernées, pour que la 3ème sortie des voitures se fasse sur la route de Troinex et non sur le chemin Vert comme l'avait souhaité l'Etat. Ce dernier va finalement aller dans notre sens et le nouveau PLQ devrait être soumis à l'enquête publique d'ici peu.

Les autres projets sur Carouge, que nous continuons à suivre de près, sont entre autres la parcelle dite de l'Université qui longe le chemin Vert, l'Eve de Carouge qui se construit à la place de l'ancienne crèche, le Clos de Pinchat, chantier situé au-dessus d'Emmaüs, les liaisons piétonnes à travers les Moraines ou encore le développement du quartier Grange Collomb englobant la construction d'un hôtel et des logements au Rondeau.

Rapport du trésorier de l'AIP

Le bilan de l'AIP au 31 décembre 2014 ainsi que le compte de pertes et profits de l'exercice 2014 sont disponible sur notre site internet (**www.aip-pinchat.ch**). Malgré le fait que l'exercice 2014 se termine par une légère perte, la santé financière de notre association reste très bonne et notre fortune, relativement élevée, nous permettra de

financer les actions que notre association ne manquera pas d'entreprendre à l'avenir. Ce financement de provient essentiellement des cotisations de nos membres, que nous tenons ici à remercier chaleureusement pour leur soutien.

Election du comité, du président, des vice-présidents :

Election du comité

L'équipe accueille deux nouveaux membres : Mme Sophie Colliex Monari et Mme Valérie Bajot. Sont élus par acclamation :

Mesdames:
Valérie Bajot
Marianne Cherbuliez (trésorière)
Catherine Cherbuliez
Sophie Colliex Monari (procès-verbaliste)
Gabriele Gras
Catherine Schaffhauser (responsable de l'événementiel)

Messieurs:
Stefano Moioli (vice-président et rédacteur en chef du Pinch'actuel)
Thierry Schaffhauser (vice-président)
Jean-Eudes Gautrot (représentant auprès de Pic-Vert)
Marc Imhof
Christopher Larraz (web master)
Ernest Schuler
Gilbert Poujoulat

Election du Président

Madame Maya Meylan informe l'assemblée qu'elle a décidé de ne pas poursuivre son engagement de Présidente et présente sa démission de ses fonctions. Après un bref rappel de son parcours à la tête de l'AIP, elle présente son successeur, Monsieur **Jean-Eudes Gautrot**, membre du Comité, très engagé, représentant aussi l'AIP auprès de Pic-Vert. Monsieur Jean-Eudes Gautrot est élu à l'unanimité!

Monsieur Gautrot se réjouit de reprendre les commandes de cette vieille dame de 103 ans. Il adresse ses remerciements au comité, et salue la qualité du travail accompli par les deux précédents Présidents, Gilbert Poujoulat et Maya Meylan.

Intervention des différentes personnalités :

a. Monsieur Thomas Barth, Maire, Veyrier

Monsieur Barth salue le dynamisme de l'AIP, association qui fait un excellent travail, et remercie Madame Meylan et Monsieur Gautrot.

Concernant « Les Grands Esserts » :
Nous en sommes au premier PLQ qui comprendra 225 logements selon le souhait de Monsieur Antonio Hodgers. Le projet a été préavisé négativement par la commune. Problème de fond : nous ne comprenons pas que le PLQ n'intègre pas de centre commercial. L'enquête technique va se poursuivre. L'aboutissement d'une initiative populaire à Veyrier, pourrait aussi influer le dossier des Grands Esserts.

Concernant la sécurité :
Le nombre de cambriolages dans la commune est supérieur à la moyenne du canton mais il diminue. La Police municipale a été renforcée.

Concernant le dossier Aloys Pictet : Monsieur Barth est satisfait que ProNatura soit intervenue pour faire suspendre les travaux, grâce à la mobilisation de l'AIP.

b. Madame Marlyse Rostan, Conseillère administrative, Veyrier

Le projet zone 30 du chemin de la Tour de Pinchat est enlisé dans une commission.
L'école de Pinchat est submergée de demandes pour le parascolaire. Le service technique propose de fermer une partie du préau couvert. Ce projet pourrait être mis en œuvre pour résoudre aussi le problème de la cantine.
L'école de Bois Gourmand va bientôt être pleine.
Le Grand Salève 2 : l'autorisation de construire a été accordée ainsi que l'implantation de la clinique la Colline. Les travaux, comprenant une nouvelle piscine et des locaux pour sociétés, vont bientôt démarrer.

Pour tous ces projets, on ne touchera pas au centime additionnel de Veyrier car ils seront réalisés au fur et à mesure que les finances le permettront.

c. Monsieur Nicolas Walder, Conseiller administratif, Carouge

Projet du PAV (Praille-Acacias-Vernets): il a été validé par une convention financière entre les trois communes. Il faut obtenir les garanties en terme de qualité d'environnement.

Questions liées à la mobilité : Il faut limiter les flux en amont de Carouge (pendulaires).
Caserne des Vernets et Marbrerie : 250 logements prévus d'ici deux ans. Le canton devrait trouver des fonds pour réaliser ces projets.
Secteur de l'Etoile : grandes tours prévues mais rien n'est encore sûr.
Poste de police municipal actuellement au boulevard des Promenades sera déplacé au rondeau de Carouge.
Rondeau de Carouge, il existe un projet d'hôtel sur le site. Le Conseil municipal de Carouge privilégierait un passage souterrain pour le Rondeau, avec une sortie sur deux routes, une sur Promenades et une autre sur Grosselin.
Chemin de Pinchat : Carouge a fait des réservations de terrains pour des trottoirs et des pistes cyclables mais le canton a annoncé qu'il y aura des voies de bus. Des discussions sont en cours avec le canton, pas d'opposition pour les bus du côté de la ville de Carouge, mais l'espace est limité pour faire tous ces aménagements.
Parcelle de l'Université: fait l'objet d'un concours d'aménagement. En prérequis, les voitures passeront par la route de Troinex et non par le chemin Vert. Il n'y aura pas de place de parking. Le développement de cette parcelle est très attendu par l'Université.
Grange Collomb : Carouge travaille avec la ville de Lancy. Il y a un recours contre une sortie du CEVA sur un site historique. D'autres options sont attendues.

Questions du public

Pourrait-on créer un transport aérien depuis les Grands Esserts jusqu'au CEVA ?
Monsieur Barth répond que concrètement, on arrive avec beaucoup trop de retard. Cela dépasse le cahier des charges des communes.

Pourra-t-on faire passer la nouvelle ligne de bus prévue par le Bout-du-Monde ?
Monsieur Barth répond que le pont sur l'Arve est classé. Qui dit pont classé dit impossibilité d'agrandir. Un système de feux est prévu, qui donnerait la priorité aux bus.

Réaménagement du Rondeau de Carouge ?
Monsieur Walder répond que cela dépend de la boucle des trams qui sera libérée lorsque le CEVA sera terminé. La priorité de circulation aux trams et aux bus est une décision du canton et des TPG.

Jean-Eudes Gautrot
Président de l'AIP

Le développement de la parcelle de l'université se poursuit !

Du 27 juin au 12 juillet 2015 aura lieu une exposition publique des projets présentés dans le cadre du concours pour le développement immobilier de la parcelle de l'Université qui longe le Chemin Vert à Pinchat.

Nous invitons les habitants de Pinchat à aller voir cette exposition qui se tiendra, en principe, dans le bâtiment SICLI, route des Acacias à Carouge. D'ici là, le jury du concours aura sélectionné le projet gagnant!

Le **Pinch'actuel** reviendra sur ce sujet dans sa prochaine édition de novembre 2015.

Stefano Moioli

Le poste d'Ilotier à Pinchat

Dans le Pinch'actuel No 43 (décembre 2011), nous avions eu l'occasion d'aborder la sécurité à Veyrier avec la police municipale et plus particulièrement l'activité d'îlotière de Mme Ana Gonzales. Cette dernière étant en congé maternité, la relève est assurée par le

Caporal Edouard SAUTHIER

Nous rappelons que la mission d'un ilotier est de créer un lien de confiance avec la population de Pinchat. Il trouve des solutions aux problèmes qui pourraient se présenter ou guide, dirige voire accompagne les citoyens dans leurs démarches. Un exemple de mission est l'aide et la présence auprès de personnes seules ou dans le besoin.

Nous vous remercions de lui faire bon accueil et de profiter pleinement de cette police de proximité proposée par la ville de Veyrier (téléphone direct 022 899 10 15 ou portable 079 220 65 67)

Gilbert Poujoulat

CLAIR BOIS
FONDATION EN FAVEUR DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES
Envie d'offrir un objet unique ?
Chemin Henri-Baumgartner 5
1234 Vessy, Tél. : 022 827 89 00
laboiteacadeaux@clairbois.ch
Ouvert du lun. au ven. de 8h30 à 17h
La Boîte à cadeaux
BOUTIQUE DE CRÉATION ARTISANALE

La nouvelle crèche de Pinchat

Un peu d'histoire

C'est en 1896 que le Dr Edouard Martin fait l'acquisition d'un domaine d'environ 7'500 m2 sur le plateau de Pinchat et y fait construire un bâtiment destiné à accueillir des enfants atteints d'affections chroniques, la tuberculose notamment. En 1948, l'établissement est transformé en une clinique pour nourrissons sous la direction du Dr Raymond Martin-Du-Pan.

En 1971, la Ville de Carouge attribue à la Fondation un legs de fr. 700'000.- effectué par M. Valentin Rothgeb, boulanger d'origine carougeoise qui s'est enrichi en Floride, décédé en 1967, en faveur des enfants estropiés et orphelins de la Ville de Carouge. La fondation se rebaptise alors Fondation Dr Edouard Martin & Valentin Rothgeb.

La fondation agrandit la pouponnière en construisant des bâtiments supplémentaires et en 1980, cesse son activité l'école de nurses pour se transformer en crèche. Elle reçoit alors des subventions de la part de la Ville de Carouge.

Les architectes Jacques ROULET, du bureau Brodbeck et Roulet concepteur du projet et Marc MANCINI, architecte responsable du chantier, m'ont très aimablement reçu pour donner, aux lecteurs du Pinch'actuel, un maximum de précisions sur cette réalisation en plein centre de Pinchat.

Messieurs, à quoi ressemblera ce nouveau bâtiment ?

Notre atelier a développé une implantation légère par rapport à la végétation existante. Un 1er volume horizontal, en partie basse du bâtiment, sera dévolu à la petite enfance (rez et s/s) ; un 2ème volume vertical en partie haute (4 niveaux) est prévu pour des logements d'étudiants.

Parlez-nous tout d'abord de la crèche aux niveaux aménagements et occupation.

La nouvelle crèche comptera 1'645 m2 (contre 660 m2 pour l'ancienne) et un parc d'environ 3'000 m2 auquel s'ajoute, au nord, une zone forestière de 3'500 m2. Au niveau des locaux, la totalité de la crèche proprement dite est de plain-pied, l'entrée se situe au milieu du bâtiment. La totalité des sous-sols est dévolue aux locaux techniques, stockages, vestiaires, salle de conférence, etc. La crèche accueillera 90 enfants de 4 mois à 4 ans et fonctionnera sur un mode innovant, en créant et mélangeant des groupes multi âges.

Il s'agit donc d'un concept tout à fait innovant, pouvez-vous nous en dire davantage ?

Il y aura 6 groupes de 15 enfants répartis de la façon suivante pour chaque groupe : 3 enfants de 4 mois-12 mois; 4 enfants de 1-2 ans ; 4 enfants de 2-3- ans et 4 enfants de 3-4- ans. Au niveau des locaux, il y aura de grandes salles de vie avec biberonnerie, sanitaires et salle de sieste pour petits et grands et un réfectoire/cuisine de 100 m2. En outre plusieurs salles d'activités telles que bricolage sensoriel (sable magique, gélatine, graines, etc.), motricité (ballons, grimpes, etc.), jeux d'eau et éveil sensoriel (transvasage, etc).

Quels sont les points positifs de ce fonctionnement par groupe multi-âges ?

- Les fratries peuvent rester ensemble dans le même groupe
- Les parents avec plusieurs enfants n'ont qu'une seule personne de référence pour l'accueil et le suivi éducatif.
- Les enfants ne changent pas de lieu de vie (salle) chaque année, ils gardent ainsi les mêmes repères en évitant trop de changements.
- L'enfant peut se développer à son rythme, sans pression du groupe.
- L'enfant est moins confronté à un sentiment de compétition.
- L'enfant apprend le respect envers les plus petits et les plus grands.
- A l'équipe de reconnaître les compétences de chaque enfant et de répondre aux besoins individuels de chacun.

Sur quel effectif pourrez-vous compter dès l'ouverture en été 2016 ?

Environ 24 personnes soit : 1 directrice, 1 adjointe à la direction, 1 secrétaires et 1 secrétaire- comptable à temps partiel, de même qu'environ 15 postes d'accueil des enfants auxquelles s'ajoutent les équipes de cuisine et de nettoyage.

Que va devenir le bâtiment provisoire actuel ?

Les modules seront en principe démontés et utilisés en d'autres lieux et pour d'autres besoins. Cette technologie modulaire est déjà largement utilisée pour des écoles, le centre de la police municipale de Carouge, etc.

Passons maintenant aux étudiants et parlez-nous de la conception de leur habitat.

Dans un bâtiment de 4 étages, les logements sont prévus pour environ 109 étudiants répartis dans 99 chambres individuels de 21 m2 et 6 chambres doubles de 40 m2 ; une chambre adaptée à une personne handicapée est prévue à chaque étage. Chaque chambre de 33 m2 comprendra une kitchenette, une douche et un WC. A chaque étage, les étudiants disposeront d'un espace commun leur permettant d'établir des points de rencontre et de travail en groupe. Des balcons généreux seront greffés à ces espaces, disposés en quinconce à chaque étage afin d'animer la façade. Les logements bénéficieront d'une orientation est et ouest.

La surface totale de ce bâtiment est de 3'891 m2, y compris un appartement de 4 pièces pour la conciergerie. Un ascenseur desservira les 27 chambres prévues sur chaque étage. Le toit plat de ce double bâtiment crèche et logements pour étudiants sera entièrement végétalisé.

Une zone parking sera aménagée pour 100 vélos ou deux-roues, 10 places visiteurs, 3 places employés et 4 places étudiants.

Le coût total de cette réalisation est de 26 millions et la fondation a pu compter sur une participation financière importante de la Fondation Hans Wilsdorf et de la Loterie romande notamment.

Qu'en est-il de la préservation de la végétation?

Le nouvel immeuble est construit sur l'emplacement des anciens bâtiments ce qui a permis de préserver en grande partie la végétation existante. La plupart des arbres séculaires ont pu être conservés et des plantations d'érables, de marronniers, de charmes et de pins seront réalisées avant l'ouverture prévue en juin / juillet 2016 (les travaux ont débuté en septembre 2014). Ces implantations ont été décidées en concertation avec les riverains avec lesquels nous avons entretenu d'excellents contacts.

Le grand atout de cette crèche est précisément l'importance du parc et donc de cette zone de verdure de 3'000 m2 dévolue en grande partie aux enfants, en plus de la zone forêt au nord de la parcelle.

Un week-end « portes ouvertes » sera organisé, notamment pour les habitants de Pinchat.

Gilbert Poujoulat

Remerciements

Outre les architectes déjà cités, mes vifs remerciements s'adressent à Mme Claudine OSWALD FASEL, Directrice de l'EVE de Pinchat et Me Stephan KRONBICHLER, Président de la Fondation Edouard Martin & Valentin Rothgeb qui m'ont si aimablement reçu et sans lesquels cet article n'aurait pu être rédigé.

Grands-Esserts : impact sur la mobilité à Pinchat

Nous avons répondu, sur invitation de l'Etat (DALE et DETA), à une séance avec les associations de quartier (AIV, A2C, AIP) pour commenter le plan de mobilité prévu pour le projet des Grands-Esserts.

L'AIP est préoccupée par la circulation sur le chemin de Pinchat, déjà difficile aujourd'hui et qui ne fera que se détériorer avec l'afflux de véhicules qu'engendrera le nouveau quartier des Grands-Esserts.

Nous avons fait quattre remarques sur le plan tel qu'il est proposé aujourd'hui.

1/ Pourquoi privilégier le flux de circulation sur la route de Veyrier au détriment de la Route de Vessy ? Nous craignons en effet que les habitants du plateau, venant de la route de Pinchat pour aller vers le bureau des automobiles soient bloqués au niveau du carrefour route de Pinchat-route de Veyrier.

Réponse de l'Etat : La route de Veyrier constitue un axe primaire du canton et elle doit ainsi être priorisée. Le futur carrefour route de Veyrier-route de Vessy comportera un feu. Il sera permis de tourner à droite, sur la route de Vessy par une pré-sélection.

2/ Le plan de mobilité ne prévoit pas d'aménagement du Rondeau de Carouge. Le goulot d'étranglement du Rondeau doit absolument faire partie du plan de mobilité. Il est déjà complètement saturé aujourd'hui.

Réponse de l'Etat : Il est prévu la mise en place d'une voie de bus au chemin de Pinchat, qui rendra le transport public prioritaire sur ce secteur. Le réaménagement spécifique du secteur du Rondeau n'a pas été inclus dans les études.

3/ Nous souhaitons le prolongement des pistes cyclables existantes route de Pinchat et route de Veyrier pour descendre/monter vers le bureau des autos.

Réponse de l'Etat : L'Etat et les communes sont conscientes du fait qu'il serait opportun de proposer des aménagements cyclables dans la descente du Val d'Arve. Néanmoins, ces aménagements ne sont à ce jour intégrés dans aucune planification directrice. Le point de blocage principal étant que les bois situés de part et d'autre de ce tronçon de route font partie de la zone protégée des berges de l'Arve. Des discussions sont cependant en cours entre Carouge et l'Etat sur ce sujet.

4/ L'AIP souhaite que les chênes coupés le long du chemin de Pinchat soient replantés.

Réponse de l'Etat : La Direction générale de la nature et du paysage veut replanter les arbres à l'horizon de la réalisation des Grands Esserts, et notamment de la mise en service de la nouvelle ligne de bus. Le chemin de Pinchat est communal, c'est donc à la commune de Veyrier de réaliser les aménagements et le replantage des arbres. Afin de concilier nouvelle ligne de bus et assez d'espace pour les arbres, il faudra négocier avec le propriétaire particulier pour dégager une largeur suffisante de voie.

Nous continuerons à faire entendre le point de vue des habitants de Pinchat sur toutes ces questions de mobilité et d'environnement en travaillant avec les autorités cantonales et communales. Nos préoccupations sont importantes et nous estimons que le plan de mobilité n'apporte pas de réponse à la hauteur des difficultés de circulation que nous connaissons. Le rondeau de Carouge et la descente vers le Val d'Arve doivent être repensés pour répondre à l'explosion du trafic dut à la densification du plateau de Pinchat et au futur développement des Grands Esserts.

Jean-Eudes Gautrot

Président de l'AIP

Entretien avec Sophie Colliex, au sujet de son roman intitulé L'enfant de Mers el-Kébir, paru aux éditions Encre Fraîche, Genève, en mars 2015

Qui est Sophie Colliex ?

Sophie Monari, qui tient la plume sous le nom de Sophie Colliex, née en France, a effectué des études littéraires et a débuté sa vie professionnelle dans le milieu bancaire, à Paris. Elle a ensuite marqué une longue pause dans sa carrière professionnelle pour se consacrer à ses trois enfants aujourd'hui âgés de 26, 22 et 15 ans. Arrivée dans notre belle région de Pinchat en 1998, elle travaille actuellement comme professeur de français pour des personnes non francophones à l'Université Ouvrière de Genève. Depuis peu, le comité de l'Association des Intérêts de Pinchat a le plaisir de pouvoir compter sur son précieux soutien et de découvrir sa personnalité très attachante.

Pourquoi écrire ?

Sophie Colliex a toujours été une passionnée de lecture et écrit des histoires depuis son plus jeune âge. *L'enfant de Mers el-Kébir* est son premier roman, même sa première publication.

De quoi traite ce roman ?

L'enfant de Mers el-Kébir dévoile un chapitre peu connu de l'histoire de France en territoire algérien. Dans les années 1930, le modeste port de pêche de Mers el-Kébir, situé à l'ouest d'Oran, a attiré les convoitises de la Marine française qui, en raison de la qualité exceptionnelle de ce mouillage et de sa position géographique et stratégique particulière, décida d'y implanter la plus grande base navale de Méditerranée occidentale. Elle y a, par la suite, également implanté sa base stratégique antiatomique.

Le roman met en scène une famille de pêcheurs, les d'Ambrosio et leurs trois enfants : Joanno, Tessa et Michel. C'est à travers les yeux de ce dernier et de ses inséparables amis Samir et Norbert, que les épreuves de la guerre nous sont contées. C'est au gré de leurs escapades insouciantes que le baptême du feu de ce port de guerre, le débarquement des Américains ou encore la poursuite de la construction du port nous sont relatés. C'est aussi par les jeux de ces enfants, tour à tour avec des cerfs-volants qu'ils ont construits eux-mêmes, des battes de baseball qu'ils ont subtilisées aux Américains ou des ceintures de mitrailleuses qu'ils ont trouvées en se baladant, que le lecteur découvre le quotidien des enfants de ce petit port, qu'ils ont vu se transformer au fil des ans, et leur entrée dans le monde parfois moins enchanté des adultes.

Pourquoi avoir choisi de raconter le port de Mers el-Kébir ?

Les ancêtres espagnols de Sophie Colliex firent partie de ces gens qui, au 19ème siècle, traversèrent l'étroit bras de mer séparant l'Andalousie des côtes africaine pour aller tenter leur chance en terre d'Algérie, devenue terre française C'est ainsi dans l'histoire même de sa famille qu'elle a puisé son inspiration et que le thème de son récit s'est fait jour.

Fascinée par l'histoire du port de Mers el-Kébir, elle a entamé des recherches historiques à son sujet, consulté des archives de la Marine française pour compléter sa connaissance du lieu et de l'époque et également recueilli nombre de témoignages. L'idée de raconter ce port et de faire revivre son histoire, si peu connue, a germé puis est devenu une évidence pour elle, même si ses premiers essais s'apparentaient plus à un documentaire qu'à un roman.

Le contexte historique, fort bien documenté, sert de toile de fond au destin de personnages fictifs. Le lecteur découvre des bribes de leur vie, qui sont autant de photographies prises devant ce décor de port, de bateaux et de lots d'atrocités que la guerre a engendrés.

./.

L'avis d'une lectrice

J'ai eu énormément de plaisir à lire ce roman qui m'a fait découvrir, à travers les yeux si tendrement naïfs et insouciants de trois enfants, une partie pourtant fort sombre de la Grande Histoire. C'est très subtilement que son auteur m'a plongée petit à petit dans son univers et que ce port de Mers el-Kébir s'est dessiné dans mon esprit. Ses descriptions des lieux, des personnages, des odeurs m'ont emportée dans ce coin d'Algérie que je ne connaissais pas. Je pouvais presque entendre ces enfants jouer sur la plage, juste avant que les premiers bateaux de la flotte française ne fussent torpillés.

Mon souhait le plus cher, après avoir dévoré ce roman en deux jours, aurait été de pouvoir faire plus ample connaissance avec ces personnages si attachants, dont la vie a trop vite défilé sous mes yeux…

Pour de plus amples informations, si vous désirez publier un commentaire au sujet de ce roman ou si vous souhaitez tout simplement contacter son auteur, allez visiter sa page internet : www.sophie-colliex.com .

Marianne Cherbuliez

Sécurité à Carouge : la Police municipale à votre service

Cette séance publique a fait salle comble le 28 janvier 2015 à la salle du Rondeau pour ce thème qui tient tant à cœur la population de la ville de Carouge. Le débat fut présenté et animé par Mme Stéphanie LAMMAR, Maire de Carouge et Responsable du Service sécurité de la commune. Elle était entourée de plusieurs Agents de Police Municipale (APM) et de deux officiers de la Gendarmerie, soulignant ainsi la parfaite synergie, à Carouge en tout cas, entre la police municipale et le poste de police de la Fontenette.

Avec un effectif actuel de 21 APM, soit 1 APM pour 1'000 habitants, nous avons, pour l'instant en tout cas, la plus forte densité des communes genevoises. A ce chiffre s'ajoutent 2 secrétaires à temps partiel, 32 patrouilleuses scolaires et 2 coordinatrices.

A Carouge, les nuisances sonores sont le problème le plus important mais il faut dire que le nombre d'établissements publiques est très élevé et cela ne date pas de hier. Avec beaucoup d'humour, Mme S. LAMMAR rappelle que déjà au temps de Calvin et ses interdictions de toute sorte, les Genevois venaient s'encanailler et se débaucher à Carouge qui comptait déjà 140 établissements !

Peu à peu, les horaires de notre police de proximité ont été portés de 6h00 à 3h00 du lundi au jeudi, de 6h00 à 6h00 sans interruption du vendredi au dimanche et de 9h00 à 19h00 le dimanche. Pendant ces fourchettes horaires, les APM peuvent être contactés, en cas d'urgence, directement au 079 122 17 17. Ils sont à la disposition de la population dans le cadre de leur mission. C'est véritablement une police de proximité avec un accueil au public de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi au Boulevard des Promenades 25 (022 307 89 90)

Grâce aux efforts et investissements consentis, les délits ont fortement diminué entre 2013 et 2014, ainsi note-t-on : Bruit : **-13,4%,** Agressions : **-13,8%,** Conflits : **-2,9%,** Dommages à la propriété : **-21%,** Incendies : **-42,3%,** Violences domestiques : **-11,0%,** Vols : **-3,2%,** etc.

Ces chiffres positifs n'empêchent malheureusement pas un sentiment d'insécurité de demeurer omniprésent chez certaines couches ou classe d'âge de la population, notamment chez les personnes âgées. Il reste donc encore beaucoup à faire.

La sécurité en Ville de Carouge s'articule autour de trois échelons : 1. Les gendarmes, 2. les APM et 3. Les chuteurs (en cours de création). Ce 3ème volet sécuritaire recrutera du personnel en civil qui sera présent sur le terrain pour prôner le respect d'autrui et jouer le rôle de médiateur. D'autres mesures ont été présentées et discutées telles que:

- Le contrat local de Sécurité CLS créant une collaboration accrue entre les forces de police cantonale et municipale.
- Une action « Prévention des Ainés » avec conférences, affiches et cours de self-défense.
- Mise en place de « Référents » par quartier et développement des contacts entre les principaux acteurs des dits quartiers.
- Amélioration de la vidéosurveillance et de ses 13 caméras au niveau de la qualité des caméras, de la révision des hauteurs, des éclairages des zones de surveillance, et des angles de vues notamment.

Le brillant exposé de Mme Stéphanie LAMMAR fut très applaudi et à donné lieu à un débat nourri et entre des questions fort intéressantes furent développées, notamment sur la coordination entre gendarmerie et police municipale. La soirée s'est poursuivie autour du généreux buffet offert par les Autorités.

Gilbert Poujoulat

La grillade de Pinchat est bientôt là: réservez votre soirée du vendredi 12 juin 2015!

Le vendredi 12 juin est la date de notre grillade annuelle qui tient lieu de fête de quartier et qui est ouverte à tous les habitants de Pinchat et des alentours.

Dès 18h30 venez partager un moment de convivialité avec vos voisins. Grillades et raclettes sont au menu.

Comme chaque année, l'AIP organise cette fête dans le préau de l'école de Pinchat.

Nous vous espérons nombreux !

Stefano Moioli

FIDUCIA-INTERGEST S.A.
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Comptabilité • Fiscalité • Révision

FIDUCIA-INTERGEST S.A.
Rue Joseph-Girard 24 • CH-1227 Carouge • Tél. +4122 310 55 00 • Fax +4122 310 55 02
www.fiducia-intergest.com • mail@fiducia-intergest.com